



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 22 mars à 11 h 30, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête	Anik Bois (absente)	Manon Bastien Couturier
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jocelyn Martel

Madame Marie-Pier Lalonde Girard est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance.
2. Démission du directeur du service de sécurité incendie.
3. Affichage du poste de directeur du service de sécurité incendie.
4. Poste par intérim du directeur du service de sécurité incendie.
5. Affichage du poste temporaire d'inspectrice en environnement.
6. Service contractuel d'un poste temporaire à la taxation et perception.
7. Acceptation de la lettre de démission de madame Peggy Jean du comité des loisirs.
8. Période de questions.
9. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-Pier Lalonde Girard atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil tel que requis par le Code municipal du Québec.

1.

108-03-2024
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

D'ouvrir la séance à 11 h 39.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

109-03-2024
Démission du directeur du service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT le courriel de démission reçu du directeur du service de sécurité incendie, monsieur Marc-André Landry, daté du 20 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE la démission de monsieur Marc-André Landry sera effective le 31 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu



No de résolution
ou annotation

QUE le Conseil accepte la démission de monsieur Marc-André Landry à titre de directeur du service de sécurité incendie et le remercie pour ses services.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

110-03-2024

Affichage du poste de directeur du service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT le courriel de démission du directeur du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire afficher un poste de directeur du service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Manon Bastien Couturier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale à afficher le poste de directeur du service de sécurité incendie pour un maximum de 25/h par semaine.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.

111-03-2024

Poste par intérim du directeur du service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT la résolution numéro 110-03-2024 pour afficher un poste de directeur du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer par intérim le rôle de directeur du service de sécurité incendie imposé par les dispositions de la Loi;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire embaucher monsieur Thierry Désormeaux pour occuper les fonctions de directeur du service de sécurité incendie par intérim;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Thierry Désormeaux a les compétences et qualifications afin d'assurer le poste de directeur du service de sécurité incendie par intérim;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil nomme, monsieur Thierry Désormeaux à titre de directeur du service de sécurité incendie par intérim, et que cette embauche soit effective à compter du 1^{er} avril 2024, et ce, jusqu'à l'embauche d'un nouveau directeur du service de sécurité incendie;

ET QUE son salaire sera celui rattaché au poste auquel monsieur Thierry Désormeaux effectuera le remplacement et les conditions de travail rattachées à cette embauche décrites au contrat de travail signé entre les parties.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.

112-03-2024

Affichage du poste temporaire d'inspectrice en environnement

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice en environnement sera absente pour un temps indéterminé;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'organisation du travail en urbanisme et environnement est fort achalandé lors de la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite offrir un service d'environnement de grande qualité à ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire afficher un poste temporaire d'inspectrice en environnement;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale à afficher le poste temporaire d'inspectrice en environnement en raison de 35 heures par semaine et établie selon l'échelle salariale en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.

113-03-2024
Service contractuel d'un poste temporaire à la taxation et perception

CONSIDÉRANT QUE le résultat de l'affichage du poste à la taxation et perception n'a pas été concluant;

CONSIDÉRANT QUE le service de la taxation et perception à la comptabilité est essentiel;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite offrir un service à la comptabilité de qualité à ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire offrir un poste de service contractuel au poste temporaire à la taxation et perception;

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil nomme madame Lorraine Sabourin pour un service contractuel à raison de 3 jours par semaine à la taxation et perception dans l'attente d'un nouvel affichage au poste à temps plein à la taxation et perception.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.

114-03-2024
Acceptation de la lettre de démission de madame Peggy Jean du Comité des loisirs

CONSIDÉRANT le courriel de retrait du Comité des loisirs de madame Peggy Jean, daté du 2 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE ce courriel est effectif depuis le 2 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil accepte la démission et le retrait de madame Peggy Jean au sein du Comité des loisirs.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.

Période de questions

Il y a 2 personnes qui assistent à la séance extraordinaire et aucune question posée.



No de résolution
ou annotation

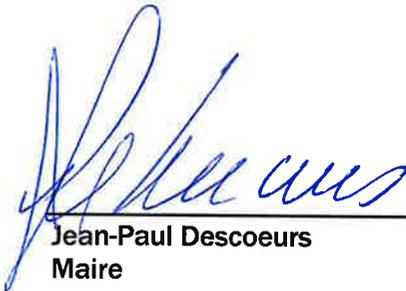
9.

115-03-2024
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu

QUE la séance soit levée à 11 h 42.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale
et greffière-trésorière